

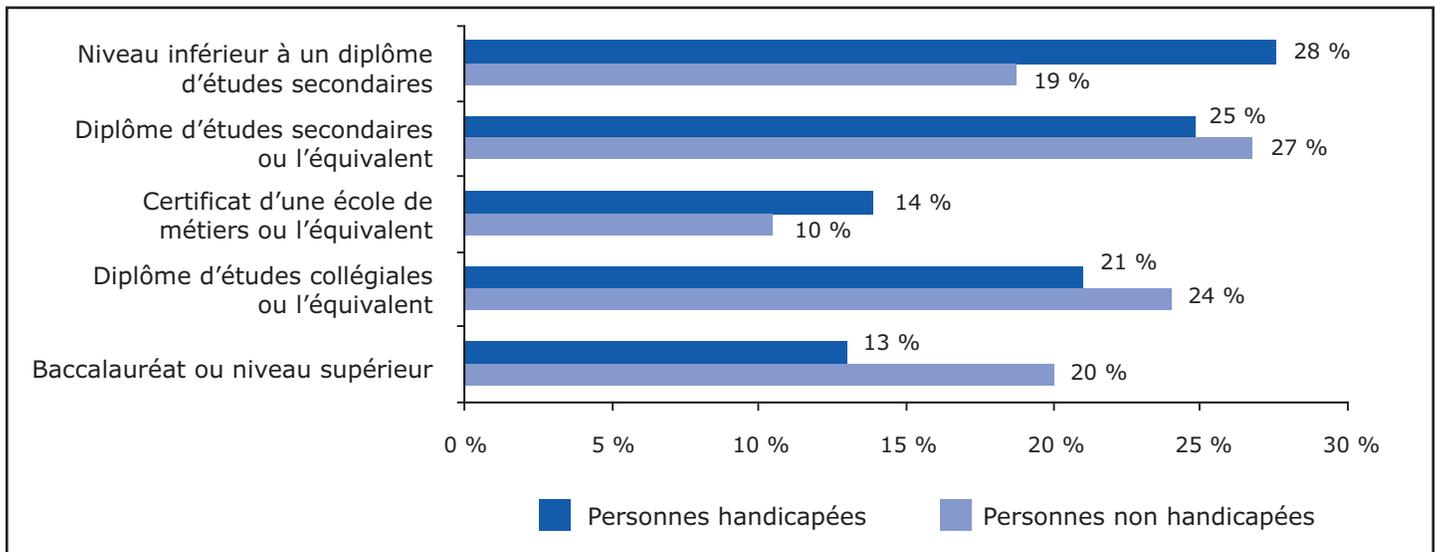
Faits concernant l'éducation des personnes handicapées



Plus haut niveau de scolarité atteint

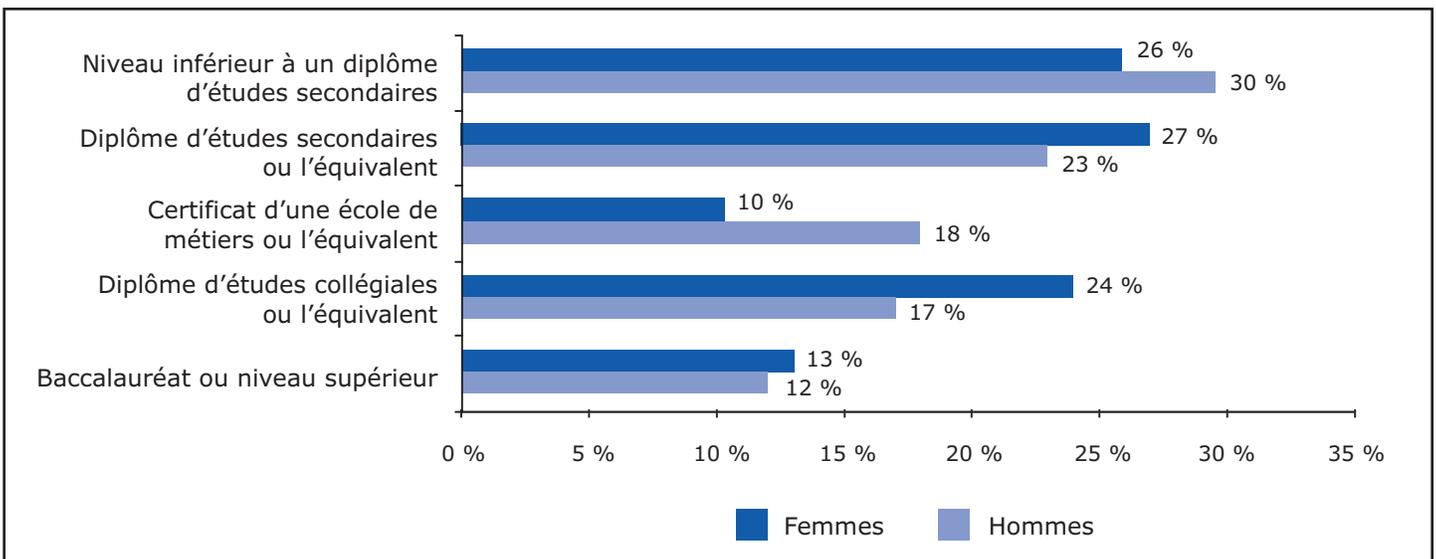
Dans l'ensemble, les personnes handicapées ont un niveau de scolarité inférieur à celui des personnes non handicapées.

Plus haut niveau de scolarité atteint chez les adultes en âge de travailler (de 15 à 64 ans), selon la situation relative à l'incapacité



Les hommes et les femmes handicapés en âge de travailler ont différents niveaux de scolarité.

Plus haut niveau de scolarité atteint chez les adultes handicapés en âge de travailler (de 15 à 64 ans), selon le sexe





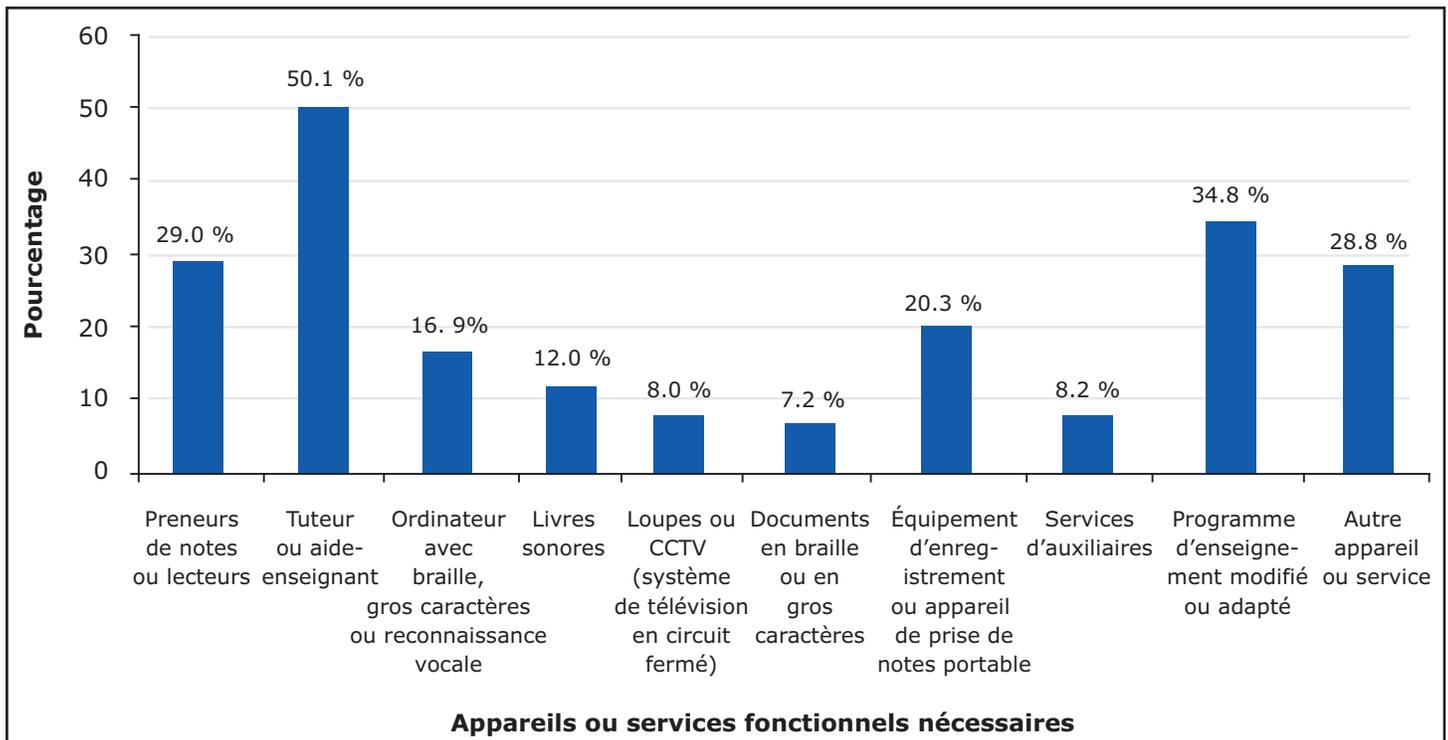
Fréquentation scolaire

Les étudiants handicapés âgés de 15 à 64 ans sont confrontés à de nombreux obstacles lorsqu'ils fréquentent des établissements d'enseignement en raison de leur état :

- 9,7 p. 100 des étudiants ont eu besoin de services spéciaux ou d'installations adaptées pour pouvoir fréquenter un établissement d'enseignement;
- 11,3 p. 100 des étudiants ont dû quitter leur collectivité pour fréquenter un établissement d'enseignement;
- 13,0 p. 100 des étudiants ont dû commencer leurs études plus tard que la majorité des gens de leur âge;
- 13,1 p. 100 des étudiants ont dû déboursier des dépenses supplémentaires pour leurs études;
- 13,3 p. 100 des étudiants ont suivi des cours par correspondance ou ont reçu un enseignement à domicile;
- 14,5 p. 100 des étudiants ont dû changer d'établissement d'enseignement;
- 18,2 p. 100 des étudiants ont dû fréquenter un établissement d'enseignement adapté ou un établissement d'enseignement régulier offrant des cours adaptés;
- 19,8 p. 100 des étudiants ont dû changer leur programme d'études;
- 22,5 p. 100 des étudiants ont dû interrompre leurs études;
- 22,9 p. 100 des étudiants ont dû interrompre leurs études pendant de longues périodes;
- 24,4 p. 100 des étudiants sont retournés aux études aux fins de perfectionnement professionnel;
- 27,2 p. 100 des étudiants ont indiqué qu'ils se sont inscrits à un moins grand nombre de cours ou ont pris un moins grand nombre de spécialisations qu'ils ne l'auraient fait autrement;
- 28,6 p. 100 des étudiants ont pris plus de temps à terminer leur programme d'études actuel. Le plus souvent, cela a pris une à deux années de plus;
- 43,5 p. 100 des étudiants ont indiqué qu'ils ont été influencés quant à leur choix de cours ou de carrière;
- 43,5 p. 100 des étudiants ont eu besoin d'appareils ou de services fonctionnels pour suivre leurs cours.

Les étudiants handicapés âgés de 15 à 64 ans ont besoin de divers appareils ou services fonctionnels pour suivre leurs cours.

Type d'appareils ou de services fonctionnels nécessaires pour que les étudiants puissent suivre leurs cours



Source : Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006

Remarque : Les données énumérées ci-dessus tiennent compte de toute la population canadienne en 2006 et peuvent être différentes de celles qui figurent dans les Rapports fédéraux sur la condition des personnes handicapées publiés antérieurement en raison des différentes méthodes de création d'échantillons. Veuillez consulter le Rapport fédéral de 2009 sur la condition des personnes handicapées, à la page 3, pour obtenir de plus amples renseignements.

ISSD-063-02-11F